

Environnement | Pyrénées - Atlantiques : ces bergers qui ne veulent pas de l'ours



« Nous ne laisserons pas détruire notre outil de travail ! ». Près de 400 éleveurs transhumants des vallées béarnaises et souletines opposés à la réintroduction d'ours dans les Pyrénées ont signé une lettre ouverte destinée à être envoyée à Ségolène Royal, la ministre de l'Environnement. C'est le dernier rebondissement d'un long conflit qui ne cesse d'échauffer les esprits dans les vallées de montagne. « Les Pyrénées-Atlantiques sont le premier département moutonnier des Pyrénées » indiquent les anti-ours qui entendent préserver leurs modes traditionnels d'estive et rappellent que, sans eux, la montagne ne serait pas entretenue.

Le feu a, si l'on peut dire, été remis aux poudres le 1^{er} juillet dernier. Ce jour-là, le Comité de massif pyrénéen qui s'était réuni à Toulouse a vu la moitié de ses représentants émettre un avis favorable à des réintroductions d'ours en zone de montagne. Les uns ont suggéré de suivre les recommandations du Muséum national d'histoire naturelle (deux femelles lâchées dans les Pyrénées centrales et trois en Béarn). D'autres ont opté pour la réintroduction d'une seule femelle en Béarn, une région où la population ursine ne compte plus que deux mâles.

A l'inverse, un nombre similaire de votants a estimé qu'il ne fallait procéder à aucun lâcher. C'était le statu quo. Mais c'était aussi une révolution. Car, jusqu'à présent, peu d'élus du comité de massif s'étaient ainsi prononcés en faveur du plantigrade.

La réaction des anti-ours n'a pas trainé. Car, même s'il n'est que consultatif, ce vote donne aujourd'hui la possibilité au gouvernement de décider si les réintroductions, auxquelles un coup d'arrêt a été mis en 2006, peuvent reprendre. Une hypothèse à laquelle bon nombre d'éleveurs sont farouchement opposés. D'autant plus que les dégâts liés à la présence de l'ours suscitent depuis des années un débat très vif sur le terrain.

La zizanie dans les vallées de montagne Début juillet, le dérochement de tout un troupeau de brebis qui se trouvait en estive à Luz-Saint-Sauveur en a fourni un exemple. Pas moins de 132 brebis sont mortes après avoir chuté dans le vide. Un ours était présent dans le secteur et la commission du chargée d'examiner les dégâts que les plantigrades peuvent provoquer sur les troupeaux a décidé d'indemniser les propriétaires « au bénéfice du doute ». Comme il fallait s'y attendre, pro et anti-ours se sont emparés de l'affaire pour s'empoigner

verbalement. Chacun accusant l'autre de mauvaise foi. Si ce n'est pis.

La querelle ne s'est pas arrangée avec la position prise en faveur des réintroductions par quatre maires de la vallée d'Aspe (Accous, Bedous, Borce, Etsaut). A l'inverse, l'Institution patrimoniale du Haut Béarn que préside le député Jean Lassalle a adopté au beau milieu de l'été une motion rejetant cette perspective. Bref, la zizanie a repris du poil de la bête dans les vallées de montagne.

Des aides auxquelles on tient Ce climat est d'autant plus pénible à supporter qu'il risque également de diviser les agriculteurs, constatent les éleveurs transhumants. Car, ainsi que l'explique l'aspois Olivier Maurin, le président des JA sur le canton d'Accous, des aides concernant le gardiennage des troupeaux et le pastoralisme sont accordées par la Région, l'Etat et l'Europe aux propriétaires des troupeaux. Subsidés que certains bergers ne veulent pas perdre, même au nom d'une croisade anti-ours. Du coup, il arrive que le ton monte entre les intéressés.

Mardi, cette ambiguïté a été dénoncée lors d'une conférence de presse donnée par une quarantaine d'éleveurs réunis à Lourdios, dans une cabane de berger située en pleine montagne. « On nous dit en permanence que sans ours, on ne recevra plus ces soutiens financiers. C'est faux ! Les subventions sont légitimes. Ce qui se joue ici, c'est l'avenir des villages de montagne. Pour garder un tissu social, il faut une activité majeure forte. Or, dans beaucoup de villages, c'est l'agriculture ». Et les éleveurs transhumants de citer l'exemple de la communauté de communes du Barétous « qui a voté en juin une motion disant que l'ours est incompatible avec le pastoralisme ».

La liberté des troupeaux Depuis la mort de Cannelle, tuée en 2004 par un chasseur, la souche des ours pyrénéens a disparu. " Pourquoi persister ?", demandent les "anti". « Retirer des ours de leur milieu en Slovénie et les transplanter dans notre milieu humanisé n'a aucun sens et ne serait viable ni pour les hommes ni pour les ours » affirme la lettre ouverte destinée à Ségolène Royal.



Un exemple est avancé : celui de l'Ariège. Un département « qui concentre près de 30 ours issus des introductions » et dans lequel « 100% des estives protégées subissent les prédatons de ce plantigrade ». Ce qui, remarquent les éleveurs, entraîne l'abandon de certains quartiers d'estive, la fonte des troupeaux transhumants et la chute du nombre d'installations de jeunes agriculteurs. Sans parler des salariés qui voient leurs effectifs diminuer.

Quant aux mesures de précaution préconisées par les pouvoirs publics (clôtures, parcs, rassemblement des troupeaux le soir), elles sont considérées comme « une entrave permanente au déplacement des bêtes sur les estives ». Car en Béarn et Soule, « contrairement à ce qu'affirment les associations pro-ours, la réalité du terrain montre qu'une majorité du cheptel ovin et gros bétail est en liberté et ne fait pas l'objet d'une garde permanente ».

"Maîtres chez nous" « Des rassemblements de troupeaux se pratiquent, c'est vrai. Mais pas toute la saison » explique Olivier Maurin. « Lorsque le berger arrête la traite à partir de la fin juillet, les bêtes restent sur la montagne et ne sont pas réunies ».

Même constat chez Hélène Huez, présidente de la fédération pastorale de l'Ariège. « Chez nous, on trouve beaucoup de brebis tarasconnaises, qui fréquentent des zones très escarpées par groupes d'une cinquantaine de bêtes. Rassembler le soir un troupeau de 1 000 bêtes et le laisser s'éparpiller à nouveau le lendemain pour rejoindre ces zones éloignées n'est techniquement pas envisageable. Certains essaient bien de le faire, mais ils

n'y parviennent pas. Cela oblige aussi à abandonner certains secteurs de montagne qui, du coup, sont envahis par les arbustes ».

« On parle beaucoup d'agro-tourisme. Mais si nos montagnes se salissent, les gens n'y viendront plus. L'ensauvagement, ça ne marche pas » assurent les éleveurs, décidés à ne rien lâcher. « Nous sommes les premiers concernés par les réintroductions et nous ne sommes pas consultés. Nous voulons garder la maîtrise de nos territoires ».



Jean-Jacques Nicomette

Crédit Photo : Aqui

Publié sur aqui.fr le 14/09/2016

[Url de cet article](#)